

Electricité1er trimestre 2025 (1er janvier 2025 - 31 mars 2025)

Clients protégés

Prix social maximal

	hors TVA	TVA 6% comprise
TARIF SOCIAL MONOHORAIRE		
Composante énergie (€cent/kWh)*	11,540	12,232
Composante distribution (€cent/kWh)	7,661	8,121
Composante transport (€cent/kWh)	0,436	0,462
Total (€cent/kWh)	19,637	20,815

	hors TVA	TVA 6% comprise
TARIF SOCIAL BIHORAIRE		
Jour		
Composante énergie (€cent/kWh)	11,962	12,680
Composante distribution (€cent/kWh)	7,661	8,121
Composante transport (€cent/kWh)	0,436	0,462
Total (€cent/kWh)	20,059	21,263
Nuit		
Composante énergie (€cent/kWh)	11,210	11,883
Composante distribution (€cent/kWh)	7,661	8,121
Composante transport (€cent/kWh)	0,436	0,462
Total (€cent/kWh)	19,307	20,466

	hors TVA	TVA 6% comprise
TARIF SOCIAL EXCLUSIF DE NUIT		
Composante énergie (€cent/kWh)	10,961	11,619
Composante distribution (€cent/kWh)	5,237	5,551
Composante transport (€cent/kWh)	0,436	0,462
Total (€cent/kWh)	16,634	17,632

* Dans ce tableau, les tarifs sociaux sont exprimés en €cent/kWh, c'est-à-dire en centimes d'euros par kWh.

Pour les convertir en euros par kWh, il convient de les diviser par 100.

Pour les convertir en euros par MWh, il convient de les multiplier par 10.

Ces tarifs ne comprennent pas les éléments suivants : cotisation énergie, accise spéciale, redevance de raccordement (Wallonie) et cotisation fonds énergie (Flandre).

Les clients protégés sont exonérés de la cotisation énergie et de la cotisation fonds énergie (Flandre).

Les tarifs de réseaux de transport et de distribution sont inclus.

Les données par composante sont uniquement communiquées à titre d'information.

Il est recommandé de reprendre seulement le tarif total sur la facture du client.